



CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 28/03/2022

Le Conseil municipal du VILLE DE BOE régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 28 mars 2022 en session publique ordinaire et au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Pascale Luguët, Maire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n°8-tarifs-entrees-maison-garonne

Présents :

Madame LUGUET Pascale Maire

Monsieur LAFUENTE Jean-Michel, Madame LEBEAU Françoise, Monsieur PANTEIX Daniel, Madame MANDEIX Catherine, Monsieur LUNARDI Daniel, Madame FAVARD Odile, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque, Madame PLA-RODRIGUEZ Lise **Adjoints**

Madame PERTHUIS Nicole, Madame FORNASARI Monique, Madame FRECHET Christine, Madame BASSI DONNEFORT Florence, Monsieur SAINT-BEAT Frédéric, Madame RELLA Stéphanie, Madame PIOFFET Nelly, Monsieur LAUGA Martin, Monsieur PATRY Julien, Madame MANSE Corinne, Madame SADRES Valérie, Monsieur GAMBART René, Monsieur RESSEGUIER Frédéric **Conseillers Municipaux**

Absents excusés :

Madame TRUILHE Aline (donne pouvoir à Madame MANDEIX Catherine), Monsieur BEAUMONT Stéphane (donne pouvoir à Monsieur PANTEIX Daniel), Madame FERNANDEZ Stéphanie (donne pouvoir à Monsieur SAINT-BEAT Frédéric), Monsieur DEL FIORENTINO Julien (donne pouvoir à Madame PLA-RODRIGUEZ Lise), Monsieur ALIBERT Fabien (donne pouvoir à Monsieur GAMBART René)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	022
Nombre de suppléants :	00
Nombre de procurations :	05

I - Exposés des motifs

La visite de la Maison de Garonne ou la participation à des ateliers du centre d'interprétation pourra se faire en contrepartie d'un droit d'entrée. Ce droit diffèrera selon l'âge du visiteur ou sa situation sociale selon la grille tarifaire suivante :

TARIFS INDIVIDUELS (visite libre) :

Tarifs Maison de Garonne

Plein tarif : 5,00 €

Tarif réduit : 3,00 €

Bénéficiaires du tarif réduit (sur présentation d'un justificatif) :

Étudiant

Adhérent COS

Boétien

Bénéficiaires de la gratuité (sur présentation d'un justificatif) :

Personne de moins de 18 ans

Demandeur d'emploi ou bénéficiaire du RSA

Guide conférencier

TARIFS GROUPES (sur réservation) : Groupe à partir de 10 personnes

Tarifs Groupe adultes

Visite guidée : 7,50 € par personne

Gratuité accompagnant et chauffeur de bus

Tarifs Groupe adultes en situation de handicap

Visite guidée : 5,00 € par personne

Visite libre : 3,00 € par personne

Gratuité accompagnant et chauffeur de bus

Tarifs scolaires/centre de loisirs/Foyer de vie (Boé)

Visite guidée : 1,50 € par élève

Atelier : 3,50 € par élève

Gratuité enseignants et chauffeur de bus

Tarifs scolaires/centre de loisirs/Etablissement médico-social (hors Boé)

Visite guidée : 2,50 € par élève

Atelier : 5,00 € par élève

Gratuité enseignants et chauffeur de bus

II - Considérants et références juridiques

Vu l'avis de la commission tourisme et développement territorial,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE

ABSTENTION(S) :

ADOPTER : la grille tarifaire de la Maison de Garonne telle que présentée ci-dessus.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Monsieur Cyriaque
ORDRONNEAU

Mme Pascale Luguët